Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 2 (1924)

Artikel: Cimetière antique de Cartigny : fouilles au lieu dit "Vorpillaz"
Autor: Cailler, P. / Bachofen, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727476

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CIMETIÈRE ANTIQUE DE CARTIGNY

Fouilles au lieu dit «Vorpillaz»

P. Cailler et H. Bachofen

C'est grâce à la bienveillante intervention de M. Waldemar Deonna que nous nous décidons à publier ici les résultats de fouilles, malheureusement interrompues, que nous avons effectuées les 19 et 21 octobre et le 2 novembre 1919 à Cartigny. Nous avions toujours retardé la publication de nos notes, espérant pouvoir les compléter grâce à une nouvelle campagne de fouilles. Faute de temps, il n'en fut rien encore. Des fouilles effectuées par l'un de nous, en compagnie de M. Louis Blondel en août dernier (p. 92), intéressent une partie assez éloignée du même cimetière, en montrent par ce fait l'importance, et nous font souhaiter d'en pouvoir continuer l'étude.

Il est à remarquer que la contrée de Cartigny, si pauvre jusqu'à ce jour en antiquités, se trouve précisément entre deux centres très habités aux époques préhistorique et romaine: la région de Bernex-Confignon avec son cimetière romain si riche, mais si maladroitement étudié, et la région de Chancy, dont nous avons longuement parlé dans une étude précédente [1].

Les découvertes faites précédemment à Cartigny et en particulier dans le cimetière qui nous occupe, ne nous sont que fort incomplètement connues. En 1839 [2], on découvrit des tombes construites en molasse ou en tegulae et contenant un mobilier très pauvre se composant de diverses céramiques et d'une petite amphore.

Les tombes fouillées en 1919 (*fig. 1*) se trouvent à l'opposé du lieu où furent probablement faites les découvertes citées ci-dessus, sur les bords d'un vaste hémicycle, tourné vers le Rhône, et occupé en grande partie probablement par un ou des cimetières sans doute romains, mais peut-être aussi préhistoriques.

[1] P. Cailler et H. Bachofen : « Fouilles d'un four à tuiles de l'époque romaine à Chancy », *Ind. Antiq. suisses*, 24 (1922), 73-32.

[2] Picot : « Anciens cimetières trouvés à Cranves et à Cartigny », *P.-V. Soc. Hist. et Arch.*, 26 avril 1838.

Soret : « Rapport sur quelques anciens lieux de sépultures des environs de Genève ». *Mém. et Doc. Soc. Hist. et Arch.* t. I, 1re partie, p. 252-253.

Soret : « Les tombes de Cartigny », *P.-V. Soc. Hist. et Arch.*, 28 octobre 1839.

Nous devons dire tout de suite que pour les tombes N^{os} I et II, les trouvailles ayant toutes été faites à moins de 70 centimètres de profondeur, les labours successifs avaient peu à peu, et au moins superficiellement, bouleversé les sépultures.

* * *

C'est après quelques sondages que nous tombions fort rapidement sur la tombe N° I.

Les ossements, entièrement décalcifiés, avaient laissé dans le sable, qui se trouve à cette profondeur, une trace très nettement marquée par sa couleur blanche. Le corps, exactement orienté du N.-S., mesurait 1,60-1,65 de longueur. Couché à même le sol, il semble avoir été entièrement et soigneusement recouvert de grosses briques (quelques morceaux mesuraient encore 0 m. 35) et de tuiles à rebords, démunies de la moindre marque. Non loin de la tête, nous avons trouvé un clou de fer de 0 m. 22 de longueur; au dessus de lui se trouvait un vase dont les bords avaient disparu. C'est une céramique fort ordinaire, à pâte grise, qui doit entrer dans la série : vases à pâte grise et à enduit noir, de MM. Charles Marteaux et Marc Leroux [1].

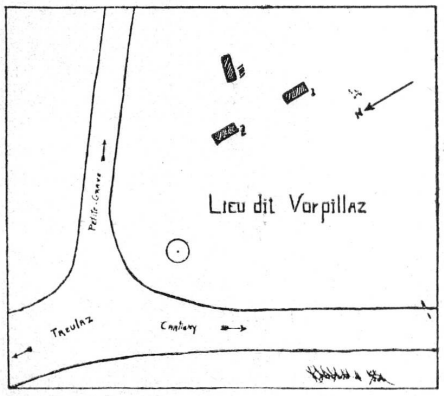

Fig. 1.
Plan du cimetière de Cartigny.

Ce très modeste mobilier ne permet malheureusement pas de dater la tombe; on sait en effet que cette céramique grise, à enduit noir, fut fabriquée dès le néolithique, pour être très en faveur pendant l'âge du fer et l'époque romaine, sans cesser pour cela d'être employée aux époques barbares, comme le prouvent les trouvailles effectuées dans les grandes nécropoles de France [2], et ceci contrairement à l'opinion de MM. Marteaux et Leroux, qui lui assignent comme date extrême de fabrication la première partie du III^{e} siècle.

* * *

Séparée de la tombe N° I par 3 m. 70, mais orientée de la même façon, se trouvait la tombe N° II, elle aussi d'époque romaine. Le corps était posé sur une dalle en molasse de 2 m. 10-2 m. 20 de longueur; il ne semble pas avoir été protégé ni par des galets, ni par des tuiles ou des briques. Auprès du squelette, nous n'avons trouvé

[1] Charles Marteaux et Marc Le Roux : *Boutae (Les Fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne.* Annecy, J. Abry, 1913.

[2] Cf. principalement Moreau : *Collection Caranda aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque.* Album des principaux objets recueillis dans les sépultures de Caranda. I: Saint-Quentin 1877-1879. II : 1re partie, Saint-Quentin 1880-1887 ; 2^{me} partie, Saint-Quentin 1888-1894. *Suppléments,* Table, Saint-Quentin 1895-1908.

qu'un gros clou de fer posé à côté de la tête et des fragments de quatre vases, fragments fort intéressants qui nous permettent d'assigner à cette tombe une date avec assez de facilité:

a) Fragments d'un vase en terre grise de pâte assez fine et dont la forme est caractéristique d'une petite olla à bords renflés. On ne peut pas dater cette céramique de fabrication indigène.

b) Fragment de bol en terre sigillée, qui reproduit la forme 37 de Déchelette, avec une glaçure rouge tirant sur le jaune, brillante et rappelant l'engobe de Lezoux. L'intérieur du vase est revêtu d'un vernis brun et mat. Dans un but décoratif, le potier a ménagé de petites incisions. Il faut placer la fabrication de ces poteries au début ou au milieu du III^e^ siècle, comme le démontre Déchelette.

Des résultats probants constatés à Boutae viennent appuyer cette hypothèse.

c) Fragment de vase à imitation de vernis rouge, décoré lui aussi de petites incisions réparties en trois bandes parallèles. Le vernis est de mauvaise qualité, avec de grandes plaques de couleurs différentes: marron, gris foncé ou brun, sur un fond d'un rouge terne; la pâte en est savonneuse et se raye très facilement à l'ongle.

Il faut voir, en ces *poteries à imitation de vernis rouges*, de mauvaises répliques des belles céramiques de Lezoux, la Graufesenque, Montans ou Banassac. Au moment où ces poteries furent répandues à profusion dans les Gaules et devinrent à la mode, les potiers indigènes furent tentés de les imiter.

La forme de notre vase, imité de la forme 37, la technique de sa décoration, son caractère nettement indigène, le datent du milieu du III^e^ siècle.

d) Fragment qui appartenait à un de ces gobelets à panse sphérique, munis de dépressions circulaires, qui sont si communs en Suisse et particulièrement dans le bassin du Léman. Le Musée de Nyon en possède un ensemble remarquable. On en trouve au Musée de Genève, qui viennent de Versoix, Veyrier, Confignon [1] et Chevrens [2]. Tous les musées rhénans en possèdent de grandes collections qu'on place au milieu du III^e^ siècle.

De l'étude des quelques céramiques découvertes dans cette tombe, il découle que celle-ci ne peut être antérieure au début du III^e^ siécle, mais ne saurait être postérieure à la fin du même siècle.

* * *

C'est le 2 novembre que fut découverte la tombe N° III.

A 0 m. 70, nous tombions sur une masse de cailloux, tous très gros, et qui formaient une espèce de petit tumulus. Les pierres les plus grosses se trouvaient au

[1] B. Reber : « Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève ». *Mém. et Doc. Soc. Hist. et Arch. de Genève*, nouvelle série, t. III, p. 304-310. Genève, 1892.

[2] B. Reber : « Le cimetière gallo-romain de Chevrens, canton de Genève ». *Ind. Antiq. suisses*, t. XXI, p. 79-84. Zurich, 1919.

milieu, les plus petites dans les bords, et si soigneusement amoncelées qu'on pouvait reconnaître trois couches de cailloux. Dessous, reposant sur une dalle de molasse de 0 m. 50 × 1 m. 50, qui se trouvait à 1 m. 40 de profondeur, nous constations la présence d'un squelette (*fig. 2*, I, II, III). Comme pour les tombes I et II, les ossements décalcifiés n'étaient plus reconnaissables que par une trace blanche se prêtant fort mal aux constatations et plus mal encore à la photographie. Le corps, orienté vers le soleil levant, était nettement, mais pas entièrement replié. Le buste était droit, mais les cuisses étaient ramenées sur le bassin. Entre le bassin et les cuisses se trouvait une molette en grès de forme ovale, de 0 m. 07 sur 0 m. 06, qui ne présente aucune particularité, ressemblant fort aux molettes trouvées dans les palafittes néolithiques des Eaux-Vives (*fig. 3*, I).

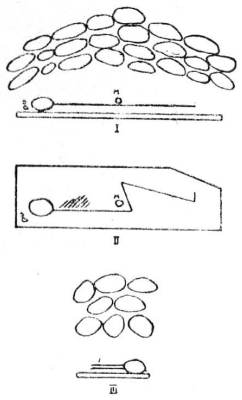

FIG. 2.
Tombe III.
I. Vue latérale.
II. Dalle du fond et disposition du squelette.
III. Vue transversale.
S = Racloir en silex.
M = Molette.

Au-dessus de la tête où des traces rougeâtres pouvaient faire penser à de l'ocre, nous ramassions un grattoir (0 m. 052 × 0 m. 035), d'un silex fort terne et rappelant les rognons siliceux du Grand Pressigny. C'est une pièce massive qui a été retouchée sur presque toutes ses faces (*fig. 3*, II).

La description que nous venons de faire de la tombe N° III nous montre tout de suite la distance qui la sépare des deux premières. Sa disposition et surtout son mobilier nous conduisent tout naturellement à la placer au Néolithique. Cette

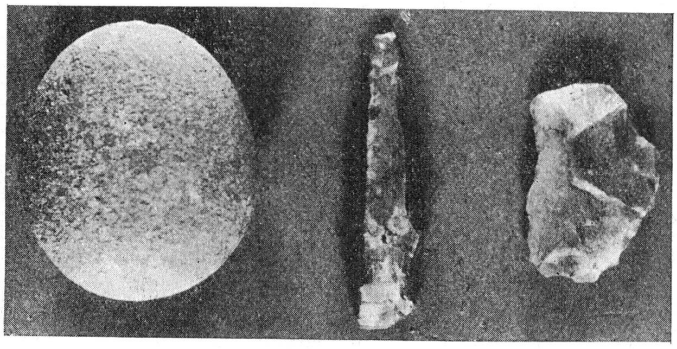

FIG. 3.
Mobilier de la tombe III.

conclusion est trop lourde de conséquences pour qu'on l'admette telle quelle, et nous ne pouvons que souhaiter que l'on entreprenne des fouilles systématiques qui démontreraient la réalité ou la non réalité de nos conclusions.

* * *

Bien que nous ne les ayons pas trouvés dans la tombe III, il nous faut tenir compte d'un petit tranchet taillé dans un magnifique silex presque transparent, rencontré dans le sol (*fig. 1* ×), et d'une belle lame de 0 m. 08 de long taillée dans la même roche que le grattoir (*fig. 3*, III) [1].

En terminant, nous tenons à faire remarquer la juxtaposition de deux civilisations différentes: *a)* la romaine, représentée par les deux tombes I et II, les tombes fouillées en 1923 (voir chronique archéologique, p. 92) et une foule de débris; *b)* la néolithique, représentée par une et même peut-être trois sépultures et deux silex qui font pressentir d'autres trouvailles.

En outre, l'étendue du cimetière et tous les débris trouvés en dehors des tombes nous portent à croire au voisinage de quelque établissement autre que le village de Cartigny, où les nombreux travaux de terrassement n'ont jamais donné lieu, à notre connaissance, à aucune découverte archéologique.

[1] Cette lame (fig. 3, III) a été trouvée par M. W. Vanier, maire de Cartigny, dans un champ placé en contrebas du chemin Cartigny-Treulaz (voir le plan, fig. 1). M. Vanier, à l'obligeance duquel nous devons d'avoir pu effectuer nos fouilles, nous a assuré avoir trouvé lui-même, il y a quelques années, deux tombes semblables à la tombe N° III (fig. 1).